

CONSEIL MUNICIPAL  
6/04/23

Procès-Verbal de Réunion

Séance du 6 avril 2023 :

Etaient présents : Mmes Anne-Sophie ANCHIER, Marie-Andrée ESTRADE, Mrs Georges ANTONY, David RAULET, Jean-Philippe MARRON, Franck REYNAUD, VERNOL, Stephan VERON.

Etaient absents excusés : Mmes Esther BLANCHARD (pouvoir à G. ANTONY), Marie-Ange LELLI (pouvoir à G. ANTONY) et Clémence VIEU.

Assistait à la réunion : M. Geoffrey LAIGNEAU, Secrétaire de Mairie.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie ANCHIER

Normalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à 20h à la Salle de la Mairie pour délibérer sur les sujets à l'Ordre du jour :

Avant d'introduire la première question, le Maire rappelle que la procédure règlementaire pour le vote du budget impose l'examen du Compte de Gestion avant l'approbation du compte Administratif ; l'ordre du jour est ainsi modifié.

1°) Approbation du Compte de Gestion M 14 :

Le Maire présente le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du Budget Principal de la Commune divisé en trois parties:

- = Situation patrimoniale : Bilan et Annexe ;
- = Exécution budgétaire : Résultats d'exécution, état de consommation des crédits et réalisation des opérations ;
- = Comptabilité des deniers et valeurs : le Grand Livre.

Compte de Gestion validé par la Direction Générale des Finances.

2°) Approbation du Compte de Gestion M 40 (eau) :

Le Maire présente le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Service de l'eau » de la Commune divisé en trois parties:

- = Situation patrimoniale : Bilan et Annexe ;
- = Exécution budgétaire : Résultats d'exécution, état de consommation des crédits et réalisation des opérations ;
- = Comptabilité des deniers et valeurs: le Grand Livre.

Compte de Gestion validé par la Direction Générale des Finances.

3°) Approbation du Compte de Gestion M40 (photovoltaïque) :

Le Maire présente le Compte de Gestion de l'exercice 2022 du Budget Annexe « Vente Energie » de la Commune divisé en trois parties :

- = Situation patrimoniale : Bilan et Annexe ;
- = Exécution budgétaire: Résultats d'exécution, état de consommation des crédits et réalisation des opérations ;
- = Comptabilité des deniers et valeurs: le Grand Livre.

Compte de Gestion validé par la Direction Générale des Finances.

Avant de faire la présentation des Comptes Administratifs, le Maire laisse la Présidence du Conseil à Jean-Philippe MARRON, 1<sup>er</sup> Adjoint.

#### 4°) Compte Administratif M 14 :

Dans la Section de Fonctionnement du Budget Principal, les principaux comptes sont expliqués chapitre par chapitre, en dépenses et en recettes. De même, pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 165 383,16 € en fonctionnement et un déficit de 7 898,13 € en investissement (Sachant que l'année précédente il y avait un déficit de 94435,88€, on peut considérer le déficit de 7898,13€ comme un rattrapage de 86537,75€ au cours de cet exercice). Ainsi, compte tenu du Reste à réaliser, le Conseil décide d'affecter 115 964,44 € en recette d'investissement et 49 418,72 € en excédent de fonctionnement. Puis, le Maire quitte la Salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le Compte Administratif et donne quitus au Maire de sa gestion.

#### 5°) Compte Administratif M40 (eau) :

Dans la Section de Fonctionnement du Budget Annexe « Service de l'eau », les principaux comptes sont expliqués chapitre par chapitre, en dépenses et en recettes. De même, pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 10517,51 € en fonctionnement et un excédent de 92 939,80 €. Ainsi, compte tenu du Reste à réaliser, le Conseil décide du report du résultat soit 4 605,50€. Le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le Compte Administratif et donne quitus au Maire de sa gestion.

#### 6°) Compte Administratif M40 (photovoltaïque) :

Dans la Section de Fonctionnement du Budget Annexe « Vente énergie », les principaux comptes sont expliqués chapitre par chapitre, en dépenses et en recettes. De même, pour la section d'investissement.

Le résultat de clôture fait apparaître un excédent de 7 192,37 € en fonctionnement et un excédent de 3 031,01 €. Ainsi, compte tenu du Reste à réaliser, le Conseil décide du virement de l'excédent soit 10 070€ à la Section d'investissement. Le Maire quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le Compte Administratif et donne quitus au Maire de sa gestion.

#### 7°) Vote des taux de taxes (TFB, TFNB, TH) :

Le Maire communique au Conseil le tableau établi par les Services Fiscaux sur les taux de taxes (TFB, TFNB et TH). Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité de n'appliquer une augmentation pour l'exercice 2023.

#### 8°) Tarifs de l'eau :

Le Maire demande à Stéphan VERON, Adjoint, de présenter les propositions de la Commission. En se basant sur la consommation moyenne d'une famille française (120 m<sup>3</sup>/ an) et au vu du Rôle de l'Eau de l'exercice écoulé, la Commission propose de retenir :

- Consommation moyenne de 140 m<sup>3</sup> et au delà d'appliquer 1 (un) €uro supplémentaire/ m<sup>3</sup>.
- De plus, compte tenu des Travaux importants envisagés sur le réseau d'eau, il est nécessaire d'augmenter le prix de base de 0,20 €uro/m<sup>3</sup>.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la proposition et de l'appliquer dès la prochaine facturation.

#### 9°) Budget 2023 M14 :

Le projet de budget pour l'exercice 2023 est présenté sous forme de tableau synthétique des principaux chapitres de la Section de Fonctionnement (dépenses et recettes) ; de même pour la Section Investissements (dépenses et recettes). L'ensemble des éléments présentés sera transcrit sous la forme habituelle du Budget Général de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité ce projet de budget pour l'exercice 2023.

10°) Budget M49 (eau) :

Le projet de budget pour l'exercice 2023 est présenté sous forme de tableau synthétique des principaux chapitres de la Section de Fonctionnement (dépenses et recettes) ; de même pour la Section Investissements (dépenses et recettes). L'ensemble des éléments présentés sera transcrit sous la forme habituelle du Budget Général de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité ce projet de budget pour l'exercice 2023.

11°) Budget M 49 (photovoltaïque) :

Le projet de budget pour l'exercice 2023 est présenté sous forme de tableau synthétique des principaux chapitres de la Section de Fonctionnement (dépenses et recettes) ; de même pour la Section Investissements (dépenses et recettes). L'ensemble des éléments présentés sera transcrit sous la forme habituelle du Budget Général de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité ce projet de budget pour l'exercice 2023.

12°) Questions diverses :

Aucun point particulier étant à l'ordre du jour, une libre discussion s'est instaurée pendant quelques minutes.

La séance est levée à 21h.

La Secrétaire de séance,

Anne-Sophie ANCHIER.



Le Maire,

Georges ANTONY.

